

MAIRIE DE FREMECOURT

Département du Val d'Oise - Canton de Pontoise

Rue du Four – 95830 FREMECOURT

Tél: 01-34-66-62-84 - Fax: 09-70-60-52-54

Mail: mairiefremecourt@orange.fr

Procès-verbal de la réunion du Conseil Municipal du 7 Avril 2016 sous la présidence de Denis BOUILLIANT, maire de Frémécourt.

La séance est ouverte à : 20 h 30

Membres présents: 14

Etaient présents : DEVALOIS Jean-Pierre, TEYSSOT Chantal, ZAMIA Eric, ROSIER Claude-Bernard, VINCENT Brigitte, POPLUHAR Maria, VALETTE David, BAHRI Joëlle, GILLES José, CATELON Monique, BOUILLE-HUET Sophie, BOURRAT Marie-Pierre.

Absent excusé: BALAN Stéphane donne pouvoir à DEVALOIS Jean-Pierre

Secrétaire de séance : ROSIER Claude-Bernard

Invitée : LAVALLEY Patricia, secrétaire de mairie

MOREL Françoise, comptable

Lecture est faite de l'ordre du jour.

1) APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU PRECEDENT CONSEIL MUNICIPAL:

Après lecture, le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 22 Janvier 2016 est adopté à l'unanimité des présents.

2) <u>APPROBATION DU COMPTE DE GESTION EXERCICE 2015 DE LA TRESORERIE DE MARINES</u> :

Monsieur le Maire donne lecture du compte de gestion de la commune remis par la Trésorerie de Marines. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes de gestion 2015 présenté par le receveur concernant le budget de la commune.

3) AFFECTATION DE RESULTAT:

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement de 255 128.92€ constaté sur le certificat du trésorier pour l'exercice 2015 du budget de la commune de la façon suivante :

18 557.13€ au compte 1068 et le solde de 236 571.79€ au résultat reporté de fonctionnement.

4) APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2015 :

Monsieur le Maire donne lecture par chapitre du compte administratif du budget de la commune. Le Conseil Municipal, après le départ de Monsieur le Maire, approuve à l'unanimité le compte administratif 2015.

- Section de fonctionnement :

Dépenses : 297 006.38€ Recettes : 410 835.58€ Excédent : 113 829.20€

- Section investissement :

Dépenses : 98 814.18€ Recettes : 246 655.27€ Excédent : 147 841.09€

5) VOTE DES TAXES 2016:

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les taux de ces taxes locales pour l'année 2016, à savoir :

Taxe habitation
Taxe foncière du bâti
Taxe foncière non-bâti
Cotisation foncière des entreprises
16.61%
10.99%
73.75%
17.56%

6) PROPOSITION DU BUDGET PRIMITIF 2016:

Monsieur le Maire donne lecture du budget primitif de la commune.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve à l'unanimité les comptes proposés au budget primitif 2016 soit :

- Section fonctionnement :

Dépenses : 561 720.79€ Recettes : 561 720.79€ **Section investissement :** Dépenses : 237 557.13€ Recettes : 237 557.13€

7) <u>DELIBERATION DU PROJET D'ENFOUISSEMENT DU RESEAU BASSE TENSION,</u> ECLAIRAGE PUBLIC ET FRANCE TELECOM:

(Chemin de la Marette et de la Cavée, Rue des Petites Fontaines)

Après l'étude du projet proposé par le S.I.E.R.C. (Syndicat Intercommunal Electricité et Réseau de Câble du Vexin), le Conseil Municipal décide à l'unanimité de réaliser ce projet et prévoit de provisionner au budget d'investissement les sommes nécessaires à la réalisation des travaux et demande de prolonger l'étude du N° 31 au N° 35 Chemin de la Marette pour terminer l'enfouissement total de cette voie.

8) <u>TELETRANSMISSION DES ACTES SOUMIS AU CONTRÔ</u>LE DE LEGALITE :

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir à Monsieur le Maire de signer la convention entre l'état et la commune pour s'engager sur l'organisation de la mise en œuvre de la télétransmission.

9) TARIF CANTINE ET GARDERIE:

Suivant le règlement, le Conseil Municipal doit délibérer chaque année et établir les tarifs concernant la cantine et la garderie.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de ne pas augmenter les tarifs à savoir :

Prix cantine: 5.00€ le repas
Prix garderie: 1.10€ la ½ heure
Prix périscolaire: 0.60€ la ½ heure

10) QUESTIONS DIVERSES:

a) <u>CENTENAIRE</u>:

Monsieur le Maire a le plaisir d'annoncer au Conseil Municipal que notre doyenne Madame DRIARD Fernande née le 23 Mars 1916 vient de fêter ses 100 ans à la maison de retraite de MONNEVILLE (60).

b) PLAN CANICULE 2016:

Suivant l'arrêté Préfectoral du 21 Juin 2013, la commune doit désigner un référent « canicule ». Madame Monique CATELON est désignée à ce poste et prendra en charge ce dossier.

c) PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE:

Le P.C.S. est un document opérationnel qui doit être une aide en cas de catastrophe (orage, tempête, incendie majeur ou actes graves, etc.....)

Il sera établi de la façon suivante :

- 1) Identification des risques sur la commune
- 2) Organiser la réponse communale
- 3) Recensement des moyens susceptibles d'être mobilisés

Ce plan une fois rédigé sera transmis au service compétent de la Préfecture.

d) RENCONTRE AVEC LES ELUS DE CORMEILLES-EN-VEXIN:

Suite à la demande de Monsieur le Maire de CORMEILLES-EN-VEXIN, une réunion a eu lieu pour préparer les rentrées scolaires futures compte tenu de l'évolution des effectifs des enfants en classe de maternelle. Après l'exposé de chacun il a été décidé de rencontrer Monsieur le Maire de GRISY-LES-PLÂTRES pour faire un état des lieux des possibilités d'accueil pour essayer de solutionner ce problème.

e) RENCONTRE AVEC L'ASSISTANTE SOCIALE:

Monsieur le Maire a souhaité rencontrer l'assistante sociale pour avoir une aide concernant l'élaboration du plan de carrière de notre cantonnier en vue de son départ à la retraite, et de préparer celle-ci dans les meilleures conditions.

f) L.A.E.P. (Lieu d'accueil enfants parents) :

Le L.A.E.P. est un service gratuit de la C.C.V.C. (Communauté de Communes Vexin Centre) avec le soutien des communes.

La commune de FREMECOURT a été sollicitée vu le manque de place à CORMEILLES-EN-VEXIN. La salle polyvalente sera donc réservée tous les mardis matins à cette activité.

g) S.I.M.V.V.O. (Syndicat Intercommunal de Musique du Vexin et du Val d'Oise) :

Monsieur le Maire donne lecture du courrier reçu suite à notre demande de retrait de ce syndicat. Le Conseil Municipal à l'unanimité demande de renouveler cette demande de retrait.

h) P.N.R. (Parc Naturel Régional du Vexin Français)

Monsieur José GILLES fait part au Conseil Municipal des observations suite à la réunion du P.N.R. concernant le budget, des orientations prises par celui-ci.

Il se propose de continuer les travaux de l'église.

i) ERDF:

Monsieur Eric ZAMIA fait part des projets d'installation du boitier LINKY et des problèmes rencontrés déjà par les particuliers.

i) GYMNASE DU COLLEGE DE VIGNY:

Madame Sophie BOUILLE-HUET fait part de l'avancement du projet de construction du gymnase du collège de VIGNY.

k) FÊTE DU 25 JUIN 2016:

Il a été décidé de réunir une commission de travail le 14 Avril 2016 ayant pour objet l'organisation de la fête du 25 Juin.

L'ordre du jour étant épuisé La séance est levée à : 22h40